

Le territoire hybridé

Endémique, autochtone, exotique, allochtone, naturalisé, envahissant, intégrité, dégradation, naturalité, anthropisation des concepts qui assignent un statut aux espèces et aux écosystèmes de Rapa Nui. Ils sont utilisés pour penser la gestion des vivants du territoire.

Des plantes rencontrées sur Rapa Nui aujourd'hui, 47 sont considérées comme indigènes, parmi les plantes introduites naturalisées entre 17 et 18 sont arrivées avec les polynésiens, et 178 à 182 ont une autre provenance, Europe, Pacifique et les Amériques. La proportion de plantes considérées comme natives est donc très faible. Cette particularité définit l'environnement de Rapa Nui, un environnement qui après de nombreuses introductions, des extinctions, se trouve profondément changé si on le compare à son état originel.

Au delà, de la simple attribution de ces statuts se pose la question de leur portée et de leur pertinence. S'agit-il d'une portée patrimoniale ou plus fonctionnelle ? Cette identification a-t-elle une influence sur l'administration des espèces ? Si cela est le cas, sa trajectoire en est-elle modifiée ? Comment ces statuts influencent-ils plus généralement la gestion du milieu par les humains ?

De l'exotisme, de l'autochtonie et de l'endémisme

La biodiversité des îles a longtemps été maintenue à l'isolement. Les espèces se sont adaptées aux conditions biotiques et abiotiques spécifiques au milieu insulaire. Plantes et animaux ont pu ne pas être confrontés à des concurrents ou des prédateurs.

Cette spécialisation rend la biodiversité des îles particulièrement vulnérable aux changements : réchauffement climatique, pollutions, destruction et la fragmentation des habitats, espèces envahissantes.

Sur Rapa Nui, on trouve des espèces qui sont qualifiées d'autochtones ou d'indigènes, elles sont natives de l'île. Parmi elles certaines sont reconnues comme endémiques, elles sont spécifiques à ce territoire. Rapa Nui étant une île née du volcanisme, elles l'ont colonisé comme tous les vivants qui l'habitent. Le voyage s'est fait accroché aux plumes des oiseaux ou en transit dans leur système digestif, au grès des courants, porté par les vents pour les

spores si légers. La migration des espèces ne s'interrompt jamais.

Avec l'arrivée des polynésiens (Homo sapiens) sur l'île, puis lors des vagues humaines successives, missions catholiques, aventuriers entrepreneurs, bateaux de ravitaillement à l'équipage adepte du troc, s'est établi un nouveau et puissant canal de colonisation, qui repose sur un compagnonnage mûri ou fortuit entre les plantes et les humains. Ces plantes sont dites anthropochores, leur dispersion s'est faite par l'humain. Les polynésiens comme les européens, puis des représentants des Amériques ont introduit des plantes qui leur étaient utiles pour se nourrir, se soigner, et perpétuer leurs habitudes.

Les polynésiens ont apporté l'igname (genre Dioscorea), la canne à sucre (genre Saccharum), la banane (genre Musa), et peut-être la patate douce (Ipomoea batatas). Dès la fin du 18e siècle, les européens sont arrivés avec les semences de leur potager et la vigne. Plus tard, des arbres ont été réintroduits sur l'île qui n'en avait plus. On dit que les plants de tabacs (Nicotiana tabacum) sauvages croisés à flanc de falaise sur le Poike seraient arrivés il y a 150 ans à bord d'un bateau d'approvisionnement. Les sols arides et caillouteux ont été ensemencés de graines de prairies pour permettre à l'élevage de prospérer. Le crotalaire (Crotalaria grahamiana) a été introduit pour prévenir l'érosion et enrichir les sols arides. D'autres espèces, sans utilité reconnue par l'homme, sont arrivées en contrebande mêlées à la terre importée, accrochées au pelage et aux plumes des animaux compagnons, aux semelles et aux vêtements. Certaines de ces plantes introduites se sont acclimatées, elles sont aujourd'hui naturalisées, d'autres n'y sont pas parvenues, elles ont disparu.

Toutes ces espèces ayant migré, qui peut prétendre au statut d'autochtone et par opposition d'exotique ? Qui a la légitimité pour se prononcer à ce sujet ? Quels sont les critères : être arrivée avant toute présence humaine, ou une présence antérieure à l'holocène comme le proposent certaines définition ? Sur Rapa Nui, une île où la présence humaine est relativement récente, c'est cette date qui semble avoir été retenue par les chercheurs. Pourtant délivrer ce statut n'est pas toujours évident, le doute

plane pour certaines espèces. *Cynodon dactylon*, *Kyllinga brevifolia*, *Portulacca oleracea*, *Cyperus (Pycrus) polystachyos*, *Sapindus saponaria* et *Thespesia populnea* sont considérées comme natives par certains et exotiques par d'autres. Reste à voir comment cette distinction modifie notre rapport à ces espèces. Le statut d'exotique prend une importance particulière quand il est associé à un caractère envahissant.

De l'envahissant

Les îles sont des écosystème vulnérables aux nouveaux venus. L'introduction d'une espèce exogène peut mettre à mal l'équilibre qui s'était installé dans un relatif isolement, les nouveaux hôtes se mettre à pulluler. Une catégorie s'ajoute pour identifier les plantes de Rapa Nui qui adoptent ce comportement, elles sont qualifiées d'envahissantes. Le mélinis (*Melinis minutiflora*) pionnière et pyrophile, le crotalaire à la dispersion explosive et aux alcaloïdes sournois, et le lantana (*Lantana camara*) impénétrable et épineux sont parmi les plus notables par leurs effets, mais les chercheurs en ont répertorié 36 en tout. Ces plantes envahissantes sont arrivées pour la plupart au siècle dernier, passagères clandestines ou désirées. Elles sont accusées de se développer au-delà du rôle qui leur avaient été assigné par les humains, les voici pirates de l'écosystème.

Il peut être dit de l'écologie de l'envahissante qu'elle se montre particulièrement prolifique, résistante, adaptable et adaptée à son milieu. Un déséquilibre important dans l'écosystème dont elle est native, ou son introduction dans un écosystème propice, elle prend la place qui s'offre à elle. Les stratégies déployées par ces espèces sont diverses et souvent multiples. L'envahissante sème, drageonne, marcotte, bouture. Dans la compétition pour les ressources, elle est la première, mais elle sait aussi être frugale, ou s'installer dans des écosystèmes dégradés. Elle étouffe les autres plantes, empoisonne les prédateurs, expulse les concurrentes, elle les supplante dans la compétition pour la lumière. Ces pionnières gravissent les plateformes des moais, embroussaillent le parc, rendent les espaces impénétrables. Leur goût inhabituel, leurs principes actifs, leurs épines, l'invulnérabilité de leurs graines, inconnus jusque là, décourageront les prédateurs potentiels.

L'envahissante s'associe avec ceux qui comme elle sont excessivement adaptables et prolifiques, l'homme au premier rang. L'eucalyptus (*Eucalyptus*) en est un exemple. Il a été implanté à Rapa Nui pour fournir du bois et réintroduire de une certaine forme de verticalité dans le paysage, il se propage et peu d'espèces parviennent à pousser à son ombre, il a tendance à dominer les milieux.

Le comportement des envahissantes peut sembler n'être rien que de très normal pour un être vivant, compagnonnage, compétition, survie, mais dans certains écosystèmes leur réussite se fait au détriment d'autres organismes et même des cycles du sol, de l'eau ou du feu. Quand elles conquièrent un milieu, elles mettent fin à l'équilibre dynamique préexistant. Il s'ensuit une phase de transition qui pourra aboutir à un nouvel équilibre. Le milieu s'en trouvera différent, sa biodiversité changée mais il pourra très bien être fonctionnel. C'est une recomposition de l'écosystème. A Hawaï, le mélinis, après avoir flambé, a régressé, il cohabite aujourd'hui avec les espèces autochtones. Un nouvel équilibre s'est agencé.

De la naturalité et de l'anthropisation

Si l'impact des plantes exotiques envahissantes est considéré comme particulièrement important dans les milieux insulaires, il ne peut être dissocié de la question de l'anthropisation et de la dégradation des écosystèmes par l'homme qui favorisent le développement de ces populations et affaiblissent la biodiversité autochtone.

En se penchant sur l'histoire de Rapa Nui, de l'agriculture pratiquée par les polynésiens, à la disparition de la forêt, en passant par la transformation de sa quasi intégralité en pâturage pour les moutons (*Ovis aries*) de la compagnie anglaise WILLIAMSON & BALFOUR, la disparition des oiseaux natifs et l'introduction de nombreuses espèces dont le rat polynésien (*Rattus exulans*), l'empreinte humaine semble être présente partout. L'occupation des sols a changé. Les écosystèmes ont été altérés dans leur composition mais aussi dans leur fonctionnement. Les transformations paraissent profondes et irréversibles. Le retour à grande échelle à des écosystèmes proches de l'originel, un état

décrit comme naturel, semble relever du phantasme. Tout travail de restauration se heurte aux dynamiques actuelles, cette solution est peu praticable si ce n'est pour quelques patchs ciblés présentant une espèce, ou un phénomène, considérés comme digne de conservation, et qui devra être entretenu et choyé. La fin de la naturalité n'est cependant pas la fin de la vie sur Rapa Nui.

Endémique, autochtone, exotique, allochtone, naturalisé, envahissant, intégrité, dégradation, naturalité, anthropisation sont des qualités qui aident les hommes à penser les vivants de l'île. Mais Rapa Nui est à l'image de notre monde actuel transformée, recomposée, hybridée. Ce constat interroge la pertinence de ces catégories, la notion d'état originel, l'équilibre entre le patrimonial et le fonctionnel. Il appelle à la définition et à l'utilisation de référentiels capables de penser cette hybridation. Il interpelle également sur l'identité de la communauté légitime à être décisionnaire dans la gestion de ce territoire. Il invite à recomposer le corps politique de l'île pour prendre en compte l'ensemble des vivants.

163 km²

Le territoire hybridé

Récit écrit par Pauline Briand

<http://163km2.land>

CC BY-NC-SA 4.0